

Rappel : Appel à projets du fonds d'investissement en hydraulique agricole jusqu'au 15 mai 2024

Le 1er mars, le Gouvernement a lancé le premier appel à projets du fonds d'investissement en hydraulique agricole pour contribuer à sécuriser l'accès à l'eau des exploitations agricoles, dans des conditions durables et respectueuses de la ressource en eau. S'inscrivant dans le «Plan Eau», ce fonds a pour objectif d'accompagner les efforts d'adaptation de l'agriculture aux conséquences du changement climatique et de contribuer à sécuriser l'accès à l'eau des exploitations agricoles. Ce

fonds est abondé à hauteur de 10 millions d'euros en 2024 au niveau national, un montant de 30 millions d'euros lui sera consacré à partir de 2025. Les demandes d'aide sont à adresser à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du ressort géographique dans lequel est situé le projet d'investissement.

Plus d'informations : [Site internet chambre d'agriculture du Gers/gérer son exploitation/calamites-sinistres-aides.](#)